

Les frais du PER assurantiel*

Montant minimal de versement initial: NA

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :	0 €
Cotisation annuelle à l'association (sur l'épargne constituée et les provisions de rente)	0,03%
:	

Frais annuels**Frais de gestion du plan**

Frais des supports

Support fonds euros	10 % des produits financiers au cours de l'exercice avec un minimum de 0,63% de l'encours géré
Support unités de compte	NA
Support Eurocroissance	NA

Gestion pilotée par horizon

NA

Frais de gestion des fonds

1/ Gestion libre

NA

Fonds actions** (moyenne)

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

Fonds obligations (moyenne)

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

Fonds immobilier*** (moyenne)

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)

NA

Profil prudent (moyenne)

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

Profil équilibré (moyenne)

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

Profil dynamique (moyenne)

*Dont taux de rétrocessions de commissions******Autres frais annuels**

frais forfaitaires

NA

frais proportionnels

NA

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement

0%

Frais de changement de modes de gestion

NA

Frais d'arbitrage

proportionnels ou forfaitaires

NA

nombre d'arbitrages gratuits par an

NA

Frais de transfert sortant vers un autre produit

0%

Frais sur les versements de rente

0%

Frais de rachat exceptionnel

0%

NA: non applicable

*= le tableau indique les principaux frais du plan constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

**= la catégorie "fonds actions" inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie "fonds immobilier" inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.

**Allianz Retraite**

Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire

régé par le Code des assurances

Société anonyme au capital de 101 252 544,51 euros

1, cours Michelet – CS 30051 – 92076 Paris La Défense Cedex

824 599 211 RCS Nanterre

Association GR4

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

30 bis rue Traversière

75012 Paris